

La vie d'un projet



j'ai une idée
de projet

Je rencontre l'équipe Europe pour être accompagné dans la définition de mon projet et connaître son éligibilité



Je réalise ma pré demande sur MDNA



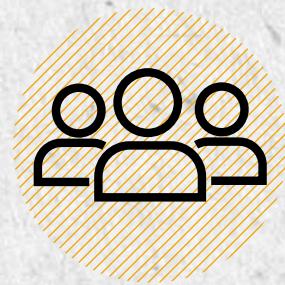
Le Groupe d'action locale (GAL) évalue mon projet sur le fond, avec une attention portée à son contenu, son budget prévisionnel et son plan de financement.



En cas d'avis favorable, je complète mon dossier sur MDNA.

Le dossier est ensuite analysé par le service instructeur de la Région.

En cas de conformité, les membres du GAL réunis en plénière valide définitivement le projet



Je signe la convention juridique de la Région qui fixe une période de réalisation du projet, le montant des fonds européens

Je réalise mon projet, paie les factures liées à mon projet et je communique sur le soutien de l'Union Européenne (logo).



Je réalise ma demande de paiement sur MDNA

Je reçois ma subvention européenne

